



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15<sup>e</sup> séance du mardi 27 mars 2018

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Ilias Panchard « Pour que la caisse de pensions du personnel communal désinvestisse de l'armement »;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-sept mars deux mil dix-huit.

La présidente:

Le secrétaire :

